

## Un bien joli virage !

L'équipe municipale félicite le personnel technique pour cette installation. Les initiatives prises en font une réalisation particulièrement réussie, saluée aussi par plusieurs habitants. Une autre charrette a été installée plus récemment et tout aussi joliment à l'entrée du village. Nous remercions chaque agent de si bien mettre ses compétences au service de la commune.



### Belle retraite à Georges !

Georges Albanell, employé communal depuis 22 ans, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous formulons le vœu que la nouvelle vie qui s'ouvre devant lui soit agréable.

Nous saluons l'arrivée de Damien Pouytes dans l'équipe du personnel technique et lui souhaitons de s'épanouir pleinement dans les missions qui lui seront confiées au service du village.

## In Mémoriam

Monsieur Norbert DELONCLE a tiré sa révérence le 23 mars. Doyen du village, il avait fêté ses 100 ans l'an dernier dans la maison de retraite où il résidait depuis plusieurs années.



Mireille Rullaud, adjointe au maire, garde un souvenir ému du moment où en avril dernier ils ont célébré ensemble cet anniversaire si particulier. Il a été inhumé au cimetière du village.



### Cérémonie du 8 mai

Une gerbe sera déposée  
à 11 heures  
au monument aux Morts .

## Taxe Foncière

**Lors de sa dernière assemblée, le Conseil Municipal a voté et a maintenu le taux communal de la taxe foncière de 13.71 % pour 2021, ce taux n'a pas subi d'augmentation depuis 20 ans.**

Toutefois, pour compenser la perte de revenu des collectivités locales liée à la suppression de la taxe d'habitation, une nouvelle répartition des recettes fiscales s'opère. Les communes récupèrent la part de taxe foncière sur les propriétés bâties du département. Sur votre prochain avis d'imposition, un nouveau taux de la taxe communale sera appliqué et se décomposera comme suit : le taux communal reconduit de 2020 soit 13.71 % + le transfert du taux de la taxe foncière du département 66 : 20.71 % soit un taux global de 33.81 %.

**Le conseil municipal de Calce a également souhaité maintenir l'exonération temporaire de la taxe foncière sur les nouvelles constructions.**

## Déchets

La Direction de Valorisation des Déchets de P.M.M. revient régulièrement vers nous pour nous faire remarquer des erreurs de tri et des dépôts interdits près des conteneurs. Les agents de collecte ont aussi éprouvé des difficultés pour accéder à certains conteneurs à cause du stationnement de véhicules devant ces derniers.

Nous avons la chance de vivre proche de la nature, dans un joli village, bien entretenu par les agents municipaux consciencieux et nous aimerions que cela perdure sans avoir à prendre de mesures plus coercitives. Dans un premier temps, le local de la potence sera réaménagé.

## Campagne de dératisation et de désinsectation des réseaux publics d'eaux usées se poursuit

Cette nouvelle campagne est prévue sur l'ensemble des réseaux d'eaux usées du domaine public, sous la maîtrise d'ouvrage de Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine. Elle est réalisée par le prestataire de service mandaté, SARL Action Régulation 3D en trois passages : les 28 avril, 1<sup>er</sup> juin et 28 juin. Ces dates pourront être modifiées en cas d'intempéries.

Pour contribuer au bon déroulement et à la réussite de ces opérations, il est important que les particuliers traitent aussi leurs réseaux afin que l'entretien de tout le territoire soit assuré en même temps pour une meilleure efficacité et éviter les poches de résistance.

## Nettoyage de la nature

Samedi 20 mars, à l'initiative de l'Association Communale de Chasse Agréée, des volontaires ont parcouru le territoire de la commune. Dans la bonne humeur, de nombreux chasseurs, des familles, des amis ou tout simplement des personnes réunies par la cause environnementale ont ramassé 8,5 tonnes de déchets divers.

Nous saluons l'organisation remarquable de cette matinée et remercions tous les participants.

